

TAXIL Alain S.A.S.

Est à votre service depuis plus de 40 ans



L'entreprise Alain Taxil est à votre service dans le Canton de Fayence pour vos travaux Publics et Particuliers.



Enrochement



Goudronnage



Terrassement de Villas



Enrobé



Lotissement



Enrobé



- Raccordement eau potable
- V.R.D - Assainissement
- Démolition - Retrait d'amiante
- Chemin d'accès - Revêtement bicouche
- Enrobés Noir & Couleur - Maçonnerie pierre
- Terrassement - Enrochement - Terre végétale
- Retrait d'Amiante, Législation 2012

RETRAIT D'AMIANTE - législation 2012

Quartier Saint Eloi
83440 FAYENCE

Tél. +33 (0) 4 94 76 12 08

Fax +33 (0) 4 94 84 15 17

Mail : alain-taxil.sa@wanadoo.fr

DOSSIER

Le Lac de Saint-Cassien ses ressources... et l'EDF !



J'avais consacré, il y a six ans, la dossier central de mon bulletin cantonal (le septième, à l'époque) au lac de Saint-Cassien.

L'idée était d'informer sur la réalité des prélèvements et des usages, et de montrer à ceux qui incriminaient le golf de Tourrettes qu'ils se trompaient.

Le graphique que j'avais publié était le résultat de la collaboration de tous, à l'exception notable et regrettable, à l'époque, d'EDF.

Or c'est évidemment, comme je l'avais dit et comme on va le voir, principalement d'EDF que dépend le niveau de ce lac.



■ Fonctionnement du barrage de Saint-Cassien : un document EDF

Comme le prouve la baisse de ces dernières semaines, orchestrée pour atteindre la cote nécessaire à des réparations, le niveau du lac varie essentiellement en fonction de sa gestion par EDF.

Décidée à communiquer plus et mieux (et je l'en remercie), cette société m'a transmis une note sur le fonctionnement du barrage que je trouve si claire que je la reproduis ci-après presque in extenso. Il ne s'agit pas d'une publi-information, mais d'un document de communication auprès des collectivités.

Situé entre Fréjus et Grasse, le barrage de Saint-Cassien se compose d'une digue en alluvion constituée d'un million de m³ de matériau. Achievé en 1966, il mesure 210 m de long et 66 m de haut. La retenue stocke 60 millions de m³ d'eau pour une

Biançon, affluent de la Siagne, et par les eaux de la Siagne. Ces dernières sont captées par la prise d'eau de Montauroux, à l'aval de Saint-Cézaire et acheminées par une dérivation constituée d'un canal et d'une galerie souterraine de 3 km.

La centrale de Saint-Cassien turbine l'eau stockée dans le barrage et la restitue dans la retenue de Tanneron-le-Tignet, située immédiatement à l'aval.

Elle dispose d'une puissance installée de 20 MW et sa production annuelle correspond à la consommation d'une ville de 20 000 habitants.

Au cœur du partage de l'eau

Au-delà de ses missions premières qui sont de satisfaire les besoins en électricité de ses clients et de contribuer à la sécurisation du réseau électrique, EDF contribue avec les pouvoirs publics à une gestion équilibrée des différents usages de l'eau : l'alimentation en eau potable, l'irrigation des terres agricoles, l'écrêtement des crues et les activités touristiques qui se développent autour des retenues.

Le barrage de Saint-Cassien est un barrage à buts multiples.

Ainsi, si l'aménagement hydroélectrique de Saint-Cassien joue un rôle important dans la production d'électricité de l'Est de la région PACA, il permet aussi l'alimentation en eau de l'Est varois et d'une partie des Alpes-Maritimes.

16,6 millions de m³ d'eau sont dédiés à l'alimentation des villes

grand bassin cannois). La même quantité d'eau est à la disposition de la Société du Canal de Provence (SCP) pour répondre aux besoins en eau potable, industrielle et agricole de l'Est varois.

Afin de sécuriser l'alimentation en eau du territoire, chacun de de m³ accessible en cas de sécheresse, quand les ressources naturelles en eau sont insuffisantes.

Ce barrage a également pour vocation de participer à la régulation des crues. Il peut en effet stocker 10 millions de m³ supplémentaire. Au delà de ce volume, lorsque la retenue atteint un niveau élevé, l'eau s'écoule par un seuil dédié à cet effet, situé

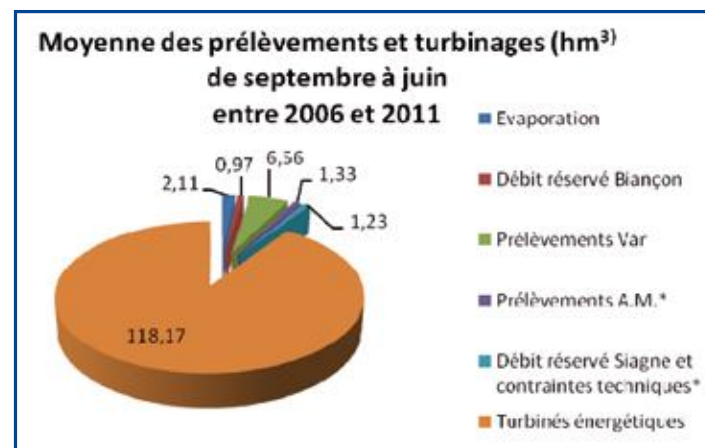
2011, les eaux retenues par le barrage ont provoqué une hausse de la cote du lac de 5 mètres, ce qui a permis de limiter grandement les volumes d'eau déferlant sur la basse Siagne.

Enfin, le lac de Saint-Cassien est devenu un site touristique très fréquenté en été, réputé pour la pratique de l'aviron et la pêche. Il joue aussi un rôle important dans la lutte contre les incendies en permettant l'écopage aérien des canadais.

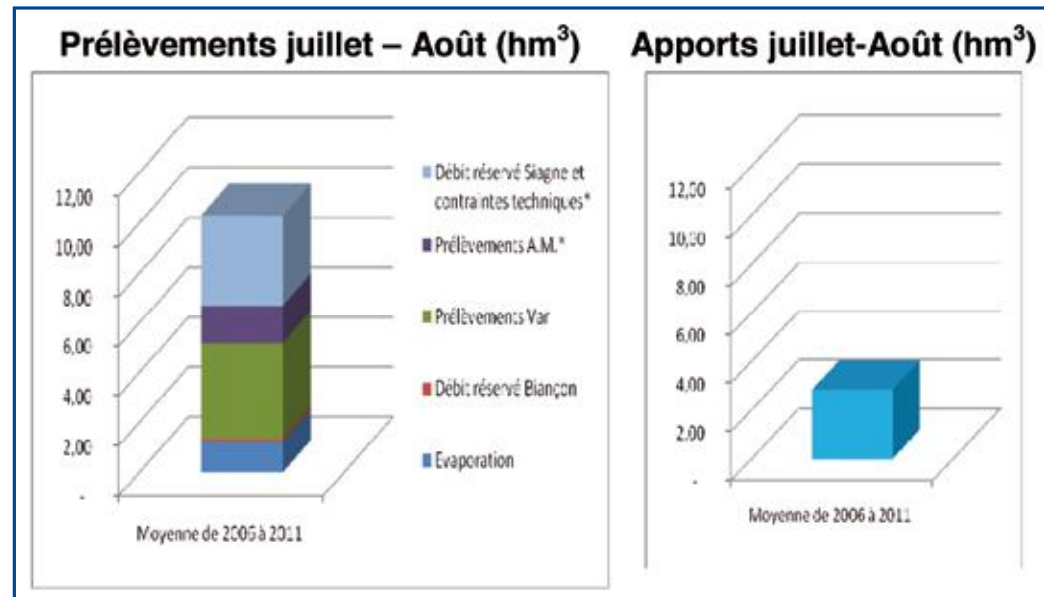
Une gestion maîtrisée

EDF adapte la gestion de la retenue de Saint-Cassien, en intégrant le rôle multi-usage de l'aménagement. Elle correspond à un cycle :

- au cours de l'automne et de l'hiver, la réserve d'eau disponible est utilisée pour produire de l'énergie renouvelable et les programmes de production permettent de répondre aux besoins d'électricité des clients en période de froid.



- A partir du mois de mars, l'objectif est de garantir le remplissage de la retenue pour la saison estivale. La reconstitution des réserves permet en effet de garantir la sécurisation de l'alimentation en eau potable du territoire, les besoins étant très importants durant tout l'été et jusqu'à fin septembre.



- au cours de l'été, la retenue s'abaisse sous l'effet des prélèvements et de l'évaporation.

* Ces prélèvements ont pour objectifs :

- le respect des contraintes liées au maintien du débit réservé dans la Siagne à l'aval de Tanneron, - un abaissement du plan d'eau en prévision de crues ou de travaux de maintenance des ouvrages. Les caractéristiques de l'ouvrage permettent qu'ils soient réalisés dans le cadre la gestion de l'eau et du multi-usage, ils ne constituent pas la réponse à un besoin en énergie.

- on assiste ensuite à la période de fortes précipitations et de hautes eaux qui permet à nouveau le remplissage de la retenue avant l'hiver afin qu'elle puisse assurer sa vocation énergétique. Un Comité de gestion de Saint-Cassien a été créé, à l'initiative des Préfectures 06 et 83. Il réunit chaque année, début mai,

du Conseil régional PACA et des conseils généraux du 06 et du 83, pour faire le point sur les ressources en eau disponibles et la stratégie de gestion de la retenue.

Une réunion annuelle d'information, à destination de l'ensemble des communes riveraines, a également été instaurée pour assurer un large partage de cette information.

La surveillance du barrage

Les exploitants d'EDF exercent une surveillance permanente du barrage. Plus d'une centaine d'appareils de mesure sont installés sur cet ouvrage et des tournées sont très régulièrement effectuées pour suivre le comportement et le bon état de l'aménagement, sous le contrôle de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement).

Hydroélectricité et biodiversité

La présence des aménagements hydroélectriques, en modifiant les caractéristiques de la rivière, peut créer des conditions écologiques favorables à la mise en place de nouveaux milieux et espèces. Afin d'œuvrer à la préservation de ces milieux, EDF est partenaire du Conservatoire d'Espaces Naturels de Provence Alpes Côte d'Azur (CEN PACA). Ainsi, la présence du barrage de Saint-Cassien a conduit à la formation de zones humides d'intérêt patrimonial. La réserve biologique de Fondurane, ainsi que le marais de la Fustièrre aux abords de la retenue, abritent des espèces telles que la Cistude d'Europe (tortue) et l'hirondelle rousseline. Des études et des inventaires sont réalisés en vue d'identifier les enjeux de conservation du site et de proposer des plans de gestion adaptés à la préservation de ces espèces.

Callian //
Fayence //
Seillans //
Montauroux //
Mons //
Tourettes //
Tanneron //
St Paul en Forêt //

Avant toute chose donc, le lac est un réservoir d'eau potable et un outil de production énergétique.

Il est aussi le cadre d'activités touristiques et de loisirs. Il fait partie intégrante depuis presque un demi-siècle, de l'image et du paysage de notre canton : la communauté de communes va d'ailleurs y transformer, aux Bois de Callian à Tanneron, une coïncidence existante en maison du Lac, ce qui est une très bonne chose.

La multiplicité des usages, que le législateur ne pouvait deviner en 1966, demande certainement un toilettage des règles en vigueur. Le nouveau sous-préfet de Draguignan, Stanislas Cazelles, paraît disposé à entreprendre ce chantier.



Je ne peux enfin terminer cet article dans remercier toutes celles et ceux qui ont pris part, lors du week-end des 6 et 7 octobre, à l'opération de nettoyage du Lac qui a réuni beaucoup de bonnes volontés.

Bravo à tous !

 **GARAGE CITROËN**
Agent Officiel
Nadine et Jacky GIORDANO
Tél. 04 94 76 15 50 - 83440 TOURRETTES

